



Bibliothécaire de soi-même

« Pourtant je sais que les livres sont faits pour unir les hommes par-delà la mort et nous défendre contre l'ennemi le plus implacable de toute vie, l'oubli. »

Stefan Zweig (*Le bouquiniste Mendel*)

JACQUES BONNET

Jacques.bonnet33@orange.fr

Éditeur, traducteur, Jacques Bonnet a publié de nombreux ouvrages, comme Lorenzo Lotto (*Adam Biro*, 1997), À l'enseigne de l'amitié (*Liana Levi*, 2003) et, plus récemment, Des bibliothèques pleines de fantômes (*Denoël*, 2008), Quelques Historiettes ou petit éloge de l'anecdotes en littérature (*Denoël*, 2010).

Il me faut d'emblée avouer l'incongruité de ma présence dans ces pages. À première vue, il ne peut s'agir que d'une confusion. Rien dans ma modeste bibliographie, ni dans une maintenant lointaine carrière d'éditeur ne justifie cette invitation à disserter sur « la bibliothèque vue par ses usagers ». À une exception toutefois : la publication, il y a deux ans de cela, d'un petit ouvrage imprudemment intitulé *Des bibliothèques pleines de fantômes*¹. De là sans doute un enchaînement d'équivoques. À l'ambiguïté du terme « bibliothèque », qui couvre tant de réalités différentes, et à l'emploi du mot « fantôme » emprunté au vocabulaire technique des bibliothèques publiques, se sont peut-être rajoutés les effets pernicieux du désormais célèbre, et néanmoins improbable, « principe de Stumm² » ? Ma présence dans cette livraison du *BBF* n'est-elle due qu'à une erreur commise sur ce qui était en fait un hommage aux bibliothèques privées ? Ou bien un bibliothécaire qui l'aurait lu, outrepassant ainsi les limites fixées par le principe en question, a-t-il agi en toute connaissance de cause ?

À seconde vue, inviter un apologiste de la bibliothèque personnelle

dans les allées solennelles des bibliothèques institutionnelles est moins déplacé qu'il n'y paraît. Les bibliothèques publiques n'ont-elles pas, bien souvent, pour origine des collections privées (celle de Charles V pour ne prendre qu'un exemple), s'étant par la suite enrichies d'autres bibliothèques particulières (celle de Richelieu ou la collection de manuscrits de Colbert) ? Elles peuvent aussi être nées de l'ambition personnelle de leur concepteur comme Ptolémée I^{er} à Alexandrie, Aby Warburg ou Jacques Doucet. Ces bibliothèques ne se sont ouvertes qu'il y a deux siècles, en parallèle avec les musées, à un public non plus choisi mais anonyme. S'en suivirent les multiples institutions créées *ex nihilo* aux XIX^e et XX^e siècles en accompagnement de la démocratisation de l'enseignement et de l'accès à la culture. Dans un chassé-croisé intéressant, certains ayant originellement profité de ces bibliothèques publiques se sont par la suite efforcés de les reconstituer à domicile. Comme si avoir tous les livres à disposition dans un lieu déterminé n'était pas suffisant et comme s'il fallait vivre parmi eux ! À défaut de pouvoir s'installer dans une bibliothèque universelle, il faut en organiser une chez soi (Borgès à l'inverse est passé de la bibliothèque paternelle à celle, nationale, de Buenos Aires). Les concepts de bibliothèques publiques et privées sont, en fait, moins opposés que complémentaires. D'autant que les deux sortes de bibliothèque sont incontournables à qui vit de livres. Ayant grandi dans une bibliothèque familiale, le besoin se fait sentir d'aller voir ailleurs afin d'en repousser les limites et de déterminer son propre champ. Être né dans

1. Éditions Denoël, 2008.

2. Rappelons, pour les rares à l'ignorer encore, qu'il s'agit de celui énoncé par le bibliothécaire de la Bibliothèque impériale de Cacanien en réponse au général Stumm von Bordwehr étonné de le voir s'y retrouver dans les trois millions et demi de volumes l'environnant : « Mon général ! Vous voulez savoir comment je puis connaître chacun de ces livres ? Rien ne m'empêche de vous le dire : c'est parce que je n'en lis aucun » (Robert Musil, *L'homme sans qualités*, traduit de l'allemand par Philippe Jaccottet, éditions du Seuil, 1969, t. I, p. 553).

une famille sans livres, puis s'être converti, amène forcément à fréquenter les institutions d'accès public avant que, par une opération mystérieuse, ces lectures n'aboutissent au besoin d'en posséder certains (notons là une différence essentielle avec les musées dont la visite ne peut aboutir, si l'on exclut le vol, qu'à l'achat de reproductions ou à l'envie d'acquérir d'autres œuvres que celles vues).

Quelques images lointaines de bibliothèques...

Pour ma part, des limbes de ma mémoire livresque remontent quelques images lointaines et flottantes de bibliothèques scolaires ou municipales, puis universitaires. Et, plus précises car plus marquantes, de la bibliothèque Méjanes lorsqu'elle se trouvait encore dans les bâtiments de l'hôtel de ville d'Aix-en-Provence (la collection était d'une grande richesse et le personnel municipal d'une extrême bizarrerie : on y plaçait ceux dont on ne savait que faire ailleurs!). Puis la Bibliothèque nationale de la rue Richelieu et les mois de bonheur à y travailler dans les années soixante-dix, et cette décision révélatrice d'une certaine époque : confronté à un problème d'encombrement des photocopies, on n'en augmenta pas le nombre, mais on quadrupla le tarif de la photocopie du jour au lendemain! Ensuite, les bibliothèques universitaires américaines aux horaires nocturnes surprenants pour un Français, de même que le libre accès aux rayons de livres qui fera par la suite le succès de la Bibliothèque publique d'information. Et aussi un état d'esprit différent : il suffisait, même étranger de passage, de se présenter pour y être admis. Plus tard, la bibliothèque Doucet, une autre sorte de paradis mais aux horaires incompatibles avec l'état de salarié (de manière générale, on n'imagine pas en France que l'on puisse se livrer à des recherches si l'on n'a pas un statut de chercheur!).

Reconstituer chez soi une bibliothèque publique

Le vrai mystère est donc le passage de la bibliothèque publique à sa propre collection. Pourquoi l'envie d'acquérir et de garder certains livres disponibles ailleurs? J'exclus comme n'étant pas mon sujet la bibliophilie ou la collectionnite particulière, pour lesquelles l'objet livre l'emporte, jusqu'à l'annuler, sur sa lecture. Et dans ce domaine, mystérieux comme tout ce qui relève du désir (Walter Benjamin parle justement de la « *relation fort énigmatique envers la possession*³ »), ce qui me concerne le plus : la reconstitution à son usage propre d'une sorte de bibliothèque publique. Lorsque les volumes rassemblés chez soi se comptent par dizaines de milliers, il n'est plus seulement question de posséder les livres que l'on préfère. Le dessein inconscient est autre. Il s'agit, d'une certaine manière, de reconstituer les bibliothèques globales que l'on a fréquentées. Et par la force des choses, et à moins d'avoir les moyens d'être assisté, de se transformer en bibliothécaire de soi-même.

Se posent dans ce cas-là un certain nombre de problèmes partagés avec les responsables de bibliothèques institutionnelles. Ainsi du rangement – comment éviter les enfilades de rayonnages? – et du classement qui, à usage strictement personnel, sera forcément un mixte d'organisation et de choix plus subjectifs (Benjamin évoque « *une tension dialectique entre les pôles de l'ordre et du désordre* »). Mais aucune nécessité d'obéir aux principes établis par Melvil Dewey (et qu'en est-t-il de l'éventuelle bibliothèque personnelle du bibliothécaire de profession : continue-t-il à employer chez lui la méthode qui régit sa journée de travail ou au contraire compense-t-il par une liberté classificatoire inspirée? Cela mériterait étude).

Le bibliothécaire public a pour mission de pouvoir changer d'affectation ou disparaître brutalement sans

que l'activité – à condition que les règles deweyennes aient été strictement observées – ne soit en rien perturbée ou interrompue. Je renvoie pour la liste des classements personnels possibles au petit ouvrage ci-dessus évoqué, mais répète qu'il s'agit presque toujours de méthodes hybrides comportant un nombre plus ou moins grand d'exceptions. Totalement livré à sa propre subjectivité, et dépendant d'un espace non spécifiquement prévu à cet effet, le bibliothécaire privé a pour seul souci de s'y retrouver (ou de s'y perdre si c'est dans sa nature) et peut faire fi de toute autre rationalité que la sienne.

Avant de ranger et de classer, tout bibliothécaire, qu'il soit public ou privé, pratique une politique d'acquisition. Dans tous les cas, celle-ci dépend du budget disponible, de la mission de la bibliothèque publique en question ou des inclinations et centres d'intérêt du bibliomane. Mais il n'y suffit pas. Lorsque l'on s'est laissé envahir par une quarantaine de milliers d'ouvrages, il s'agit d'autre chose que de ses propres goûts et de ses envies de lire ou de relire un jour (40 000 ouvrages accumulés en une quarantaine d'années représentent un millier de lectures par an, ce qui est humainement possible mais à la condition d'en faire son activité exclusive!). La masse des acquisitions dépasse donc inéluctablement la capacité physique du lecteur même frénétique. Il peut par contre en prendre connaissance, et d'ailleurs l'interlocuteur du général von Stumm précise que « *le secret de tout bon bibliothécaire est de ne jamais lire, de toute la littérature qui lui est confiée, que les titres et la table des matières*⁴ ». Ajoutons qu'un bon feuilletage est utile à la qualité du nécessaire tri à effectuer (d'un côté les livres à lire dans l'immédiat, de l'autre ceux à ranger en vue d'une éventuelle consultation future). Curieusement, nombre de ces livres négligés sur le moment trouvent leur raison d'être avec le temps qui passe.

3. Cette citation de Walter Benjamin, comme la suivante, est tirée de *Je déballe ma bibliothèque. Une pratique de la collection*, traduit de l'allemand par Philippe Ivernel, Rivages, 2000.

4. *Ibid.*

Des acquisitions insolites

Interviennent donc les goûts et les centres d'intérêts du bibliomane, mais de manière parfois insolite. Ainsi, il m'arrive de continuer à acquérir les ouvrages liés à un domaine m'ayant occupé il y a fort longtemps et sur lequel je ne reviendrai sans doute pas. Ces acquisitions semblent alors n'avoir d'autre dessein qu'esthétique : la bonne tenue dépourvue de toute utilité immédiate d'un secteur particulier constituant la spécificité (connue de moi seul) de mes collections. Il s'agit d'ouvrages que, par changement d'intérêt et manque de temps, je ne lirai sans doute jamais. Ainsi, par exemple et pour être moins abstrait, je continue à acquérir tout ce qui paraît de, ou sur, Robert Musil, le mithriacisme, la fin des Valois ou Lorenzo Lotto, sujets dont je me suis occupé un jour, par unique préoccupation de voir conserver à ces secteurs de ma bibliothèque le niveau de complétude qu'ils ont connu à une époque.

Mais il y a d'autres étrangetés : le bibliothécaire privé, comme le responsable d'une bibliothèque publique, peut ressentir la nécessité de pallier certaines faiblesses de sa bibliothèque ou de ses propres connaissances (pour le dire différemment : on peut acquérir des ouvrages parce que traitant d'un domaine familier mais aussi par curiosité car ignorant tout du sujet). Chaque bibliothèque a ses faiblesses de même que les connaissances de tout lecteur même assidu, et le besoin peut advenir d'y remédier sans intérêt direct (ainsi ayant récemment constaté mon ignorance totale de la littérature bulgare alors que j'ai quelques connaissances des différentes autres littératures slaves, je m'y suis attelé non sans esprit de système!).

Enfin, comme pour toute bibliothèque publique, la mienne comporte une importante section « usuels » que je continue d'enrichir alors même que l'usuel universel qu'est Google devrait l'avoir privée d'une grande partie de son intérêt; en fait, je reste sensible à l'aspect réconfortant de la proximité matérielle d'encyclopédies et dictionnaires spécialisés en tout genre.

Comme les bibliothécaires publics, j'ai vis-à-vis de mes collections

une obligation de conservation et d'entretien, et veille à les protéger de la poussière, de l'humidité et des rongeurs papyvores. Non assujetti à leur inaliénabilité, j'ai tout de même du mal à pratiquer le désherbage régulier qu'elles réclameraient; il faudrait agir selon un critère non pas d'absence de mouvements mais de médiocrité de certains ouvrages, et de leur inutilité probable. Mon inertie provient d'une répugnance à gaspiller l'énergie que réclamerait une campagne d'élimination.

En revanche, le catalogage des bibliothèques privées est l'exception, alors qu'il est la règle dans le public où les contraintes de conservation, de pérennité des collections et d'accès à tous, le rendent inévitable. Une autre raison de cette divergence tient à ce que la quantité de références à venir est inscrite dans le devenir de toute bibliothèque institutionnelle alors que le bibliomane ne découvre souvent qu'avec le temps les conséquences de ce qui, au départ, pouvait n'être qu'une innocente fantaisie. Au moment où le catalogue deviendrait secourable, il est trop tard et la tâche semble disproportionnée et inutile à quelqu'un ayant constitué sa collection pièce à pièce au long des décennies.

De la difficulté de prêter...

Mais la principale différence avec une bibliothèque publique est que la bibliothèque personnelle n'est pas tenue au prêt ou à la consultation. De manière générale, le don apparaît comme préférable. À peine plus coûteux, il épargne un grand nombre de difficultés : à qui prêter ou pas? Sur quels critères en décider? Une fois l'ouvrage emprunté, faut-il imprudemment faire confiance à la mémoire ou garder, de manière pouvant être blessante (par définition le livre est emprunté par une personne de connaissance dont on paraît ainsi se méfier), une trace écrite de l'opération? Et ensuite, en cas d'ouvrages non retournés (l'emprunteur peut fort bien, sans nulle intention coupable, l'avoir simplement oublié), comment le réclamer sans vexer un ami de bonne foi et

souvent de longue date? S'ajoute dans mon cas le fait de ne lire qu'un crayon à la main. Les livres de ma bibliothèque sont ainsi truffés de soulignages, notes dans les marges, réflexions d'intérêt douteux (pas toujours en rapport avec l'ouvrage en question!) sur les pages non imprimées de fin de volume, le tout conférant au prêt un caractère indiscret, voire impudique. Ou alors il me faudrait vérifier chaque page, et en effacer toute inscription, parfois à l'encre! Cette manie de lire un crayon ou un stylo à la main a contribué (de même que l'habitude de le faire dans de nombreuses positions autres qu'assis à une table!) à l'accroissement de ma bibliothèque personnelle : dans une bibliothèque publique, je crains toujours de céder au réflexe du griffonnage.

Enfin, ultime divergence public-privé : les bibliothèques personnelles de consommation courante survivent rarement à la disparition de leur possesseur-créateur. Ce sont des entreprises profondément égocentriques et donc difficilement transmissibles, qui occupent un espace constituant très rapidement, aux yeux des héritiers, un insupportable gaspillage, et de fait un inutile embarras. Sans parler des rancœurs familiales ayant pu s'accumuler au cours des années sur ces centaines de mètres de rayonnages désormais sans défense. La plupart des bibliothèques privées finissent donc avec leur initiateur. Leur contenu, bradé à des bouquinistes plus compétents que les héritiers dépassés, est alors dispersé sur de nouveaux murs plus hospitaliers. Et il en est bien ainsi. ●

Août 2010